



INSCRIPTIONS ALSH ETE 2017

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance:

N° TELEPHONE URGENCE :

Adresse :

Adresse Mail :



CARN GRAND
29140 SAINT-YVI
EMAIL : alsh@saint-yvi.bzh
NUMERO PROFESSIONNEL : 06 42 56 53 25 / Sébastien

INSCRIPTIONS JUILLET AOUT 2017

LIEU

L'Accueil de Loisirs se situe à Carn-Grand (environ 4 km du bourg)

FONCTIONNEMENT, INSCRIPTIONS

L'accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 ans **révolus** à 12 ans. **Pour les vacances scolaires d'été les inscriptions se font à la journée.**

-à la journée de 9h à 17h (les enfants ne peuvent pas être récupérés avant l'heure)

Une garderie se tient à l'Accueil de Loisirs, le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 17h15 à 18h30.

Aucun enfant ne peut quitter l'Accueil de Loisirs ou la garderie sans l'autorisation des parents.

Si une autre personne que les parents vient chercher l'enfant, prévenir le directeur

***Si c'est une première inscription, les parents doivent fournir :**

- *une fiche de renseignement (à retirer en mairie)
- *une photocopie de l'attestation de votre carte vitale ou l'enfant figure
- *une photocopie de votre carte d'allocataire (C.A.F, M.S.A ou autres)
- *une photocopie de votre carte d'assurance complémentaire
- *un certificat médical pour des activités physiques et sportives et de non contagions obligatoire.

***Si l'enfant est déjà venu, vous devez seulement fournir :**

*l'attestation d'assurance de l'année en cours

Si le nombre d'enfants est inférieur à 7, le directeur est dans l'obligation de fermer l'Accueil de Loisirs

Toute inscription ou désistement doit se faire par écrit et non par voie orale (téléphone ou autre) et déposée en mairie et non par le biais du personnel de la garderie de l'école

SANTE, HYGIENE, VETEMENTS

-Pour les enfants faisant la sieste, ils peuvent envoyer leur doudou mais dans un sac en tissu et leur suce dans une boîte avec leur nom dessus (pour plus d'hygiène). Si l'enfant ne fait pas de sieste inutile d'amener le doudou.

-Le personnel de l'Accueil de Loisirs n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants. Si un enfant a un traitement, le directeur veut bien lui donner à **condition** que les parents lui remettent l'ordonnance du médecin.

-Lors de leur arrivée à l'Accueil de Loisirs, l'enfant doit être indemne de toutes infections contagieuses.

-Pour tout enfant reconnu souffrant à l'Accueil de Loisirs, les parents seront contactés pour venir le chercher.

-L'enfant doit rester sous la surveillance de l'animateur (trice) responsable de son groupe. Si l'enfant pour raison de santé ne peut pas suivre les activités proposées, en aviser le directeur.

-La tenue de l'enfant doit être pratique (éviter les vêtements neufs). Les chaussures à talons, les sandalettes ou claquettes (en été) sont strictement interdites.

REPAS

Les repas sont servis à l'Accueil de Loisirs : le déjeuner à 12h (menu affiché dans les salles), le goûter à 16h
Si un enfant suit un régime ou est allergique à certains aliments, prévenir le directeur.

TARIFS

14,10 euros la journée - 11,35 euros le 2ème enfant – 7,05 euros à partir du 3ème enfant.

1,10 euros la garderie du matin

1,10 euros la garderie soir

2,20 euros la garderie matin et soir

5 euros de frais de dépassement, pour les enfants récupérés après 18h30

Une aide de la commune via le CCAS est apportée aux familles par rapport aux quotients :

$Q \leq 400€ = 5.00€$

$401€ \leq Q = 3.50€$

JUILLET 2017

DATE	10/07	11/07	12/07	13/07		17/07	18/07	19/07	20/07	21/07
JOURNEE										

24/07	25/07	26/07	27/07	28/07

AOUT 2017

DATE	31/07	01/08	02/08	03/08	04/08	7/08	08/08	09/08	10/08	11/08
JOURNEE										

DATE		16/08	17/08	18/08	21/08	22/08	23/08	24/08	25/08
JOURNEE									

28/08	29/08	30/08	31/08	01/09

***Les inscriptions pour JUILLET pour le 20 juin au plus tard.
Les inscriptions pour AOUT pour le 18 juillet au plus tard.
Cordialement le directeur.***

